

Avis d'appel public à la concurrence

1 – Nom et adresse de la personne publique :

MAIRIE DES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN

1 Square Emile Richerd

38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN

Téléphone : 04 74 33 61 87

2- Objet du marché : Le présent accord-cadre a pour objet le nettoyage des locaux de la piscine municipale pour la saison 2026.

3- Référence acheteur : Marché n° 2026006fcs

4 - Mode de passation et forme de marché : La présente consultation est passée selon la procédure adaptée ouverte conformément aux articles R. 2123-1 à R.2123-7 et R.2131-12 du code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord-cadre passé conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 du code de la commande publique avec montant maximum de commandes, et exécuté par l'émission de bons de commande en application des articles L2125-1 et R2162-13 et 14 dudit code.

Le présent accord-cadre est soumis au CCAG FCS.

Le montant des prestations de l'accord-cadre est au maximum de 12 000 € H.T.

Il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique.

Les bons de commande seront émis au fur et à mesure de l'exécution du présent accord-cadre.

5- Lieux d'exécution : Piscine municipale des Avenières Veyrins-Thuellin, 2 Rue du Stade, 38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN

6- Décomposition de la consultation : Lot unique

7- Nomenclature : 90910000-9 : Services de nettoyage

8- Conditions de la consultation :

- **Durée du marché :** Le marché commence à compter de la date de réception de la notification d'attribution jusqu'au 31 août 2026 inclus.
Le délai d'exécution des prestations est fixé dans les pièces du marché et à défaut, dans les bons de commande.
- **Variantes :** aucune
- **Options :** non
- **Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres
- **Forme juridique du groupement :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Cependant, en cas de groupement conjoint d'opérateurs économiques, la solidarité du mandataire sera exigée.
- **Prix :** Les prix sont fermes et unitaires. Les prestations sont réglées par des prix unitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.
- **Négociation :** Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les 3 candidats ayant présenté les meilleures offres. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se

réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

9- Conditions de participation : Liste et description succincte des conditions mentionnées dans l'article 13 « Présentation des candidatures et des offres » du document « Informations liées à la Consultation ».

10- Mise à disposition du dossier de consultation, échanges électroniques et demande de renseignements : <https://www.marches-securises.fr> et voir modalités dans le document « Informations liées à la Consultation ».

11- Visite sur site :

Facultative mais possible – prendre rendez-vous avec Mme Magalie FAVIER, cadre des équipes scolaires et entretien, au 06.47.78.96.83.

12- Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le document « Informations liées à la Consultation ».

Libellé	Pondération
1. Prix	60
2. Technique	40

13- Présentation des candidatures et des offres :

Impérativement par voie dématérialisée sur : <https://www.marches-securises.fr>

14- Date limite de remise des candidatures et des offres :

Mardi 07 avril 2026 à 12h00

15- Procédure de recours :

Le Tribunal Administratif de Grenoble est compétent en la matière.

16- Date d'envoi du présent avis :

Le 18 février 2026.